

Présentation de la réforme du lycée

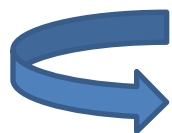
Voies Générale et Technologique
Pour l'entrée en classe de 1^{ère}

INFORMATION DES PARENTS DE SECONDE

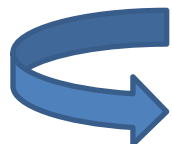
Sommaire

- Pourquoi une réforme ?
 - Quelles modifications majeures ?
 - Quelle sera l'organisation des enseignements en 1ère ?
 - Quels choix devrez vous réaliser au cours de l'année ?
 - Comment vous déterminer dans le choix d'un enseignement de spécialité ?
 - Quel est le cadre de la procédure d'orientation ?
 - Quelles sont les étapes de la procédure d'orientation ?
-
- Pour quelle concrétisation.....le nouveau Bac

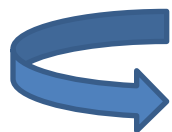
Pourquoi une réforme ?



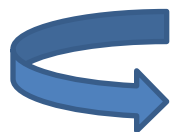
Simplifier l'examen (12 à 16 épreuves terminales actuellement)



Préparer la réussite future dans l'enseignement supérieur (taux d'échec de 60 % par rapport au choix initial post bac)



Valoriser le travail régulier de l'élève avec le contrôle continu (40 % de l'évaluation finale)



Accompagner le lycéen dans son projet d'orientation

Quelles modifications majeures ?

- **Fin des séries L, ES, S pour la voie générale**
- Création d'un tronc commun d'enseignements
- **Décision d'orientation construite sur la voie d'orientation** (générale ou technologique) au conseil de classe du 3^{ème} trimestre
- **Choix d'enseignements de spécialité** à l'entrée en 1^{ère} correspondant aux goûts, aux aptitudes, aux aspirations, au projet de l'élève
- Maintien des sections européennes
- **Maintien des séries dans la voie technologique** (STMG, STI2D.....)

Quelle sera l'organisation des enseignements en 1^{ère} ?

3 types d'enseignement

Voie générale

- Tronc commun de 16 heures avec Français, Histoire Géographie, LV, enseignement scientifique, EPS
- 3 enseignements de spécialités à choisir
- 1 enseignement optionnel possible (Latin, CAV, Section européenne)

Les programmes sont rénovés avec prise en compte des enjeux contemporains : la transition énergétique, l'importance du numérique, la bioéthique, les humanités..

Quelle sera l'organisation des enseignements en 1^{ère} ?

2 types d'enseignement

Voie Technologique

- Tronc commun de 14 heures avec Français, Histoire Géographie, LV, Mathématiques, EPS
- 3 enseignements de spécialités en fonction de la série choisie
 - **en STMG** : Economie-Droit, Management, Sciences de Gestion et numérique
 - **en STI2D** : Innovation Technologique, Ingénierie et Développement Durable, Physique Chimie et Mathématiques

La réalisation d'un projet par l'élève sur les 2 années est au centre de la formation

Quels choix devrez vous réaliser au cours de l'année ?

Voie Générale

L'élève construit son parcours au sein du cycle terminal par **le choix d'enseignements de spécialités**

Mais qu'est ce qu'un enseignement de spécialité ?

➔ C'est une matière (Mathématiques, SES, SVT, Physique Chimie, Sciences de l'Ingénieur, Numérique et Sciences Informatiques) ou un module pluridisciplinaire (Histoire Géographie Géopolitique et Sc Politiques...) permettant de **personnaliser sa formation** et ainsi se préparer à la poursuite d'études

Combien en choisir ?

➔ 3 à l'entrée en classe de 1^{ère} puis il faudra en abandonner un à l'entrée en Terminale en fonction de l'état d'avancement du projet post bac.

Quels choix devrez vous réaliser au cours de l'année ?

Voie Générale



Quel sera l'horaire hebdomadaire d'un enseignement de spécialité ?
4 heures en 1^{ère} par enseignement de spécialité (soit 12 hs) puis 6 heures par enseignements de spécialité en Terminale, 12hs également.



Pourquoi abandonner un enseignement de spécialité en fin de 1^{ère} ?
C'est un moyen d'affiner progressivement le projet de poursuite d'études en approfondissant les disciplines pivots que l'élève étudiera dans le supérieur.



Est-il possible de choisir en Terminale un enseignement de spécialité non suivi en 1^{ère} ?
Non car le volume d'heures élevé sur une année d'un enseignement de spécialité (au moins 120 heures) est difficilement récupérable pour espérer une réussite à l'examen ou dans la construction du projet.

Quels choix devrez vous réaliser au cours de l'année ?

Voie Générale

Quelle est la liste des enseignements de spécialité proposés au lycée Planiol ?

- ❖ **Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques**
- ❖ **Humanités, Littérature et Philosophie**
- ❖ **Langues Littératures et Cultures Etrangères**
- ❖ **Mathématiques**
- ❖ **Numérique et Sciences Informatiques**
- ❖ **Physique Chimie**
- ❖ **Sciences et Vie de la Terre**
- ❖ **Sciences de l'Ingénieur**
- ❖ **Sciences Economiques et Sociales**

Quels choix devrez vous réaliser au cours de l'année ?

Voie Générale

Existe-t-il d'autres enseignements de spécialité?

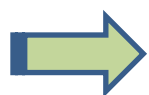
Oui 3 autres qui nécessiteront un changement d'établissement avec l'accord de l'Inspection Académique

Quels sont-ils ?

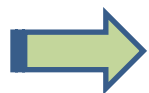
- ❖ **Arts (musique, arts plastiques, histoire des arts, théâtre...)**
- ❖ **Littérature et Langues et Cultures de l'Antiquité**
- ❖ **Biologie Ecologie (en lycée Agricole)**

Quels choix devrez vous réaliser au cours de l'année ?

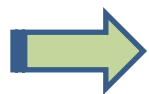
Voie Technologique



L'élève construit son parcours au sein du cycle terminal par le choix d'une série (**STMG, STI2D**), les enseignements de spécialité en découlent



Quel sera l'horaire hebdomadaire d'un enseignement de spécialité ?
Variable en fonction des séries, par exemple en STI2D, 9 hs d'Ingénierie et Développement Durable et en STMG 7 hs de Sciences de Gestion et Numérique



Quand choisit-on la dominante ? En fin de première :

- en **STMG**, vous aurez le choix entre Gestion Finance, Mercatique, Ressources Humaines et Communication, Systèmes d'information de gestion
- en **STI2D**, vous aurez le choix entre architecture et construction, systèmes d'information et numérique, innovation technologique et éco-conception, énergies et environnement

Comment vous déterminer dans le choix d'un enseignement de spécialité?

- mon projet d'études supérieures, les attendus du supérieur, prendre en compte la pertinence des poursuites d'études
- mes goûts et mes aspirations
- les matières qui me plaisent
- le profil de mes résultats et de mes aptitudes

Quel est le cadre de la procédure d'orientation?

- **la décision d'orientation** porte uniquement **sur la voie d'orientation** :
voie générale ou voie technologique
- Dans des situations particulières, des passerelles vers la voie professionnelle demeurent possibles mais dépendantes des places disponibles
- les élèves et leurs familles formulent des intentions d'orientation sur **la « fiche dialogue »** qui constitue le support des échanges avec le conseil de classe.
- Dans la voie générale, **le choix des enseignements de spécialité**, trois en classe de première, puis deux en classe de terminale, **incombe aux familles**. Le dialogue avec les membres de l'équipe éducative et **les recommandations du conseil de classe permettent d'aider à construire ce choix**

Présentation de la réforme du lycée

Quelles sont les étapes de la procédure d'orientation?

Dès le deuxième trimestre, l'élève et ses parents indiqueront sur la fiche dialogue

- 1- La voie d'orientation envisagée,
- 2- Pour la voie générale uniquement, **4 enseignements de spécialité** parmi ceux proposés dans l'établissement. 4 car l'idée est d'affiner progressivement votre réflexion. Ces souhaits sont portés à cinq au cas où ils comprendraient un enseignement de spécialité qui n'est pas dispensé dans l'établissement de scolarisation de l'élève.

ATTENTION

Les souhaits d'enseignement de spécialité mentionnés sur la « fiche dialogue » font l'objet de **recommandations du conseil de classe** dès le deuxième trimestre

Présentation de la réforme du lycée

Quelles sont les étapes de la procédure d'orientation?

Au 3^{ème} trimestre, l'élève et ses parents finalisent les vœux sur la fiche dialogue

- 1- La voie d'orientation souhaitée avec décision du conseil de classe
- 2- Pour la voie générale uniquement, 3 **enseignements de spécialité** parmi ceux proposés dans l'établissement, c'est **le choix définitif**. Ces souhaits sont portés à 4 au cas où ils comprendraient un enseignement de spécialité qui n'est pas dispensé dans l'établissement de scolarisation de l'élève.

ATTENTION

Les souhaits d'enseignements de spécialités mentionnés sur la « fiche dialogue » font l'objet **d'un avis du conseil de classe** du 3^{ème} trimestre.

Pour quelle concrétisation.....le nouveau Bac



Les épreuves terminales représentent 60 % de la note finale

1 épreuve anticipée de français en 1^{ère} : écrit et oral

4 épreuves en Terminale

- 1 pour chaque spécialité en avril
- 1 de philosophie en juin
- 1 oral projet en juin



Le contrôle continu représente 40 % de la note finale

10 % sur la base des bulletins de 1^{ère} et Terminale dans l'ensemble des enseignements (tronc commun, spécialités)

30 % sur les épreuves communes organisées dans l'établissement sur le modèle des devoirs communs ou des bacs blancs actuels ;

2 en 1^{ère} (décembre et avril) et une en Terminale (mars) pour des matières non évaluées dans les épreuves terminales.

Il y aura une banque nationale de sujets et Les copies seront anonymes.

Et après.....

Fin septembre 2019, une présentation détaillée du baccalauréat et des choix complémentaires à réaliser pour l'entrée en Terminale vous sera présentée ainsi qu'à vos enfants

On expliquera particulièrement :

- **la préparation du grand oral**
- **les options facultatives autour des mathématiques:**
mathématiques expertes
ou mathématiques complémentaires

Présentation de la réforme du lycée

2 sites pour vous accompagner dans la construction de vos choix et de votre projet

secondes2018-2019.fr

horizons2021.fr